

BAC PRO

TECHNICIEN DU
FROID ET DU
CONDITIONNEMENT
DE L'AIR
EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro intervient dans les secteurs de la production du froid industriel et commercial, de la chaîne du froid pour la conservation alimentaire (chambres froides, meubles frigorifiques, centrale de production d'eau glacée) et du conditionnement d'air (centrale de traitement de l'air, climatiseurs, pompe à chaleur géothermie).

Il est en mesure de planifier, préparer, d'assembler toutes les pièces des systèmes frigorifiques (fluidiques et électriques) avant leur mise en service. Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent d'entretenir, inspecter, vérifier, réparer les systèmes installés.

COMPÉTENCES VISÉES

- Respect des normes de protection de l'environnement.
- Connaissance des règles de sécurité.
- Réparation des systèmes installés.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Construction de biens d'équipements frigorifique.
- Services de maintenance des entreprises industrielles.
- Entreprises de production de froid.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : 100%
- Taux d'insertion : 80,00%
- Taux de poursuite d'étude : 45,00%
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr*

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Professionnel Léonard de Vinci
79300 BRESSUIRE Tel : 05 49 74 33 11
Contact : Dominique Rambaud, animateur pédagogique

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de 2nde Bac pro ou titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre...) du domaine.
- Être âgé.e de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.e.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 3 à 5 semaines en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1350h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire.
- BTS des secteurs énergétiques et thermiques.

 **PLUS D'INFOS**
[cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

